

Lettres d'accompagnement d'une prescription de sirop de méthadone pour les patients.



 **LABORATOIRES BOUCHARA-RECORDATI**
Tél : 01 45 19 10 00

METHADONE, SIROP

Votre médecin vous a prescrit de la méthadone sous forme de sirop. Ce médicament vous est destiné, et à vous seulement.

Attention aux enfants : *Le risque de décès est très important en cas d'ingestion accidentelle.*

Depuis la mise à disposition de la méthadone, plusieurs cas d'intoxication ont été rapportés chez des enfants laissés sans surveillance.

Ainsi, pour éviter tout risque d'accident :

- ⇒ **prenez toujours votre traitement hors de portée et de vue des enfants,**
- ⇒ **n'ouvrez jamais le flacon de sirop à l'avance,**
- ⇒ **ne prenez pas votre médicament devant les enfants.**

Par ailleurs, la prise de ce médicament peut également avoir des conséquences graves, voire mortelles pour les adultes n'ayant pas l'habitude de consommer des opiacés.

Si vous pensez qu'un enfant ou un adulte a pris accidentellement de la méthadone, contactez IMMEDIATEMENT un service d'urgence : 15 (SAMU), 18 (POMPIERS) ou 112 (TOUTES URGENCES médicales, incendie, sécurité).

Essayer de garder la personne éveillée jusqu'à l'arrivée des secours.

La période critique se situe 1 à 4 heures après la prise. Les signes d'intoxication ne surviennent pas immédiatement après une prise et leur absence, en cas de prise avérée ou suspectée, ne doit pas être considérée comme rassurante.



Pour plus d'informations sur les médicaments contenant de la méthadone, vous pouvez consulter les RCP présents sur la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé www.signalement-sante.gouv.fr

Réservé à l'usage des professionnels de santé.

Les informations recueillies vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par LBR dans le cadre de notre activité. La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données collectées ne seront pas communiquées à d'autres destinataires que LBR. Elles sont conservées pour 3 ans à compter du dernier contact avec vous. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse électronique suivante : groupdpof@recordati.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.